

Calcul de coût du crédit et de taux d'intérêt

BIM n° 23 - 15 juin 1999
Geneviève NGUYEN

Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Burkina Faso) a publié dans sa revue Eureka n°21, juin 1997, un article intitulé « Entre banques et caisses populaires, les taux et les coûts du crédit » (page 28). Cet article présente un calcul puis une comparaison du coût du crédit appliqué par les banques d'une part, et les caisses populaires, d'autre part. Le calcul est fait sur la base des taux appliqués de 16 % pour la BFCI (amortissement progressif) et de 10 % pour les 43 caisses populaires d'épargne et de crédit (amortissement linéaire). L'exercice a été réalisé pour un prêt de 5 000 000 FCFA, à remboursement mensuel, et pour une durée de 1 an puis de 5 ans. L'article tente, au travers de cet exercice, de répondre à la question de savoir quelle institution offre le crédit le plus attractif pour le client.

Cet exercice est intéressant pour plusieurs raisons. Alors que l'énoncé paraît relativement simple, deux personnes n'obtiennent pas forcément le même résultat ! Le calcul du coût d'un crédit reste un exercice périlleux.

Nous vous proposons donc de faire cet exercice, puis de discuter sur le mode de calcul, les hypothèses, et les résultats. Il s'agit donc de calculer :

- > le coût total du crédit BFCI (taux apparent de 16 %, amortissement dégressif) et crédit Caisses Pop (taux de 10 %, amortissement linéaire) pour des durées du crédit de 1 an et 5 ans ;
- > question subsidiaire : quels sont les taux d'intérêt réels ?

N.B. Vous pouvez émettre autant d'hypothèses que vous jugerez nécessaires pour effectuer ce calcul.

TOUJOURS SUR LE CALCUL DES TAUX D'INTERET, le CGAP a publié en 1996, un document sur comment calculer un taux d'intérêt qui permet de couvrir les coûts de l'intermédiation financière. Ce document (en version anglaise uniquement) est téléchargeable à partir du site web du CGAP (<http://www.cgap.org/>).

CGAP Occasional Paper No.1, August 1997, "Microcredit Interest Rates."